

COMPTES SEMESTRIELS

30 JUIN 2021

ORES ASSETS

Bilan ORES Assets au 30.06.2021

ACTIF	30/06/2021	31/12/2020	Evolution
FRAIS D'ETABLISSEMENT	0,00	0,00	0,00
ACTIFS IMMOBILISÉS	3.924.816.325,35	3.904.862.080,37	19.954.244,98
Immobilisations incorporelles	55.258.266,85	54.217.876,68	1.040.390,17
Immobilisations corporelles	3.855.174.137,83	3.836.243.459,92	18.930.677,91
Terrains et constructions	137.033.307,68	137.907.918,53	-874.610,85
Installations, machines et outillage	3.684.890.119,14	3.663.603.804,38	21.286.314,76
Mobilier et matériel roulant	32.673.382,07	34.141.892,16	-1.468.510,09
Autres immobilisations corporelles	577.328,94	589.844,85	-12.515,91
Immobilisations financières	14.383.920,67	14.400.743,77	-16.823,10
Entreprises liées	479.508,00	479.508,00	0,00
<i>Participations</i>	<i>479.508,00</i>	<i>479.508,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	13.745.417,24	13.745.417,24	0,00
<i>Participations</i>	<i>3.100,00</i>	<i>3.100,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Créances</i>	<i>13.742.317,24</i>	<i>13.742.317,24</i>	<i>0,00</i>
Autres immobilisations financières	158.995,43	175.818,53	-16.823,10
<i>Actions et parts</i>	<i>16.891,92</i>	<i>16.891,92</i>	<i>0,00</i>
<i>Créances et cautionnements en numéraire</i>	<i>142.103,51</i>	<i>158.926,61</i>	<i>-16.823,10</i>
ACTIFS CIRCULANTS	541.216.763,79	411.519.863,77	129.696.900,02
Créances à plus d'un an	7.317.903,70	6.479.370,57	838.533,13
Créances commerciales	1.450.352,54	611.819,41	838.533,13
Autres créances	5.867.551,16	5.867.551,16	0,00
Stocks et commandes en cours d'exécution	10.004.960,31	7.415.673,98	2.589.286,33
Commandes en cours d'exécution	10.004.960,31	7.415.673,98	2.589.286,33
Créances à un an au plus	319.539.374,32	211.103.121,25	108.436.253,07
Créances commerciales	163.095.885,91	144.754.470,66	18.341.415,25
Autres créances	156.443.488,41	66.348.650,59	90.094.837,82
Placements de trésorerie	0,00	0,00	0,00
Valeurs disponibles	54.851,23	751.139,99	-696.288,76
Comptes de régularisation	204.299.674,23	185.770.557,98	18.529.116,25
TOTAL DE L'ACTIF	4.466.033.089,14	4.316.381.944,14	149.651.145,00

PASSIF	30/06/2021	31/12/2020	Evolution
CAPITAUX PROPRES	1.898.494.194,71	1.799.640.517,02	98.853.677,69
Apport	867.463.816,03	867.463.816,03	0,00
Disponible	866.931.233,33	866.931.233,33	0,00
Indisponible	532.582,70	532.582,70	0,00
Plus-values de réévaluation	481.532.499,49	491.917.281,73	-10.384.782,24
Réserves	450.644.201,50	440.259.419,26	10.384.782,24
Réserves indisponibles	299.134.445,81	288.749.663,57	10.384.782,24
<i>Réserves statutairement indisponibles</i>	<i>299.134.445,81</i>	<i>288.749.663,57</i>	<i>10.384.782,24</i>
Réserves immunisées	4.338.630,00	4.338.630,00	0,00
Réserves disponibles	147.171.125,69	147.171.125,69	0,00
Résultat de la période	98.853.677,69	0,00	98.853.677,69
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	32.838.320,51	32.779.483,45	58.837,06
Provisions pour risques et charges	32.838.320,51	32.779.483,45	58.837,06
Obligations environnementales	3.788.933,01	3.788.933,01	0,00
Autres risques et charges	29.049.387,50	28.990.550,44	58.837,06
DETTES	2.534.700.573,92	2.483.961.943,67	50.738.630,25
Dettes à plus d'un an	1.886.229.740,29	1.861.229.740,29	25.000.000,00
Dettes financières	1.886.188.740,29	1.861.188.740,29	25.000.000,00
<i>Etablissements de crédit</i>	<i>451.931.428,12</i>	<i>451.931.428,12</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres emprunts</i>	<i>1.434.257.312,17</i>	<i>1.409.257.312,17</i>	<i>25.000.000,00</i>
Autres dettes	41.000,00	41.000,00	0,00
Dettes à un an au plus	591.590.238,48	576.597.219,54	14.993.018,94
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	383.416.995,36	384.141.995,36	-725.000,00
Dettes commerciales	104.995.471,18	135.708.374,08	-30.712.902,90
<i>Fournisseurs</i>	<i>104.995.471,18</i>	<i>135.708.374,08</i>	<i>-30.712.902,90</i>
Acomptes reçus sur commandes	40.981.475,20	39.178.558,38	1.802.916,82
Dettes fiscales, salariales et sociales	45.002.769,79	666.055,74	44.336.714,05
<i>Impôts</i>	<i>45.002.769,79</i>	<i>666.055,74</i>	<i>44.336.714,05</i>
Autres dettes	17.193.526,95	16.902.235,98	291.290,97
Comptes de régularisation	56.880.595,15	46.134.983,84	10.745.611,31
TOTAL DU PASSIF	4.466.033.089,14	4.316.381.944,14	149.651.145,00

Compte de résultats ORES Assets au 30.06.2021

	06/2021	06/2020	Ecart
Ventes et prestations	672.201.426,48	602.711.484,99	69.489.941,49
Chiffre d'affaires	642.697.750,31	588.664.005,95	54.033.744,36
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution :			
augmentation (réduction)	2.589.286,33	15.102,17	2.574.184,16
Autres produits d'exploitation	26.914.389,84	14.032.376,87	12.882.012,97
Coût des ventes et des prestations	-520.790.812,03	-464.047.997,19	-56.742.814,84
Approvisionnements et marchandises	-8.882.545,84	-7.661.035,22	-1.221.510,62
<i>Achats</i>	<i>-8.882.545,84</i>	<i>-7.661.035,22</i>	<i>-1.221.510,62</i>
Services et bien divers	-408.929.196,81	-364.225.410,26	-44.703.786,55
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	-81.629.775,95	-79.967.935,63	-1.661.840,32
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	8.603.975,46	4.359.713,14	4.244.262,32
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	-58.837,06	-129.207,98	70.370,92
Autres charges d'exploitation	-29.894.431,83	-16.424.121,24	-13.470.310,59
Bénéfice (Perte) d'exploitation	151.410.614,45	138.663.487,80	12.747.126,65
Produits financiers	96.466,01	113.992,31	-17.526,30
Produits financiers récurrents	96.466,01	113.992,31	-17.526,30
<i>Produits des actifs circulants</i>	<i>56.582,03</i>	<i>93.573,52</i>	<i>-36.991,49</i>
<i>Autres produits financiers</i>	<i>39.883,98</i>	<i>20.418,79</i>	<i>19.465,19</i>
Charges financières	-16.277.576,36	-17.076.378,24	798.801,88
Charges financières récurrentes	-16.277.576,36	-17.076.378,24	798.801,88
<i>Charges des dettes</i>	<i>-16.253.105,36</i>	<i>-17.061.771,20</i>	<i>808.665,84</i>
<i>Autres charges financières</i>	<i>-24.471,00</i>	<i>-14.607,04</i>	<i>-9.863,96</i>
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	135.229.504,10	121.701.101,87	13.528.402,23
Impôts sur le résultat	-36.375.826,41	-33.016.849,06	-3.358.977,35
Impôts	-36.375.847,52	-33.016.849,06	-3.358.998,46
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	21,11	0,00	21,11
Transfert aux réserves immunisées	0,00	0,00	0,00
Bénéfice (Perte) de l'exercice	98.853.677,69	88.684.252,81	10.169.424,88

1) Commentaires des évènements du groupe ORES du premier semestre 2021

Tout au long du 1^{er} semestre 2021, ORES a poursuivi sa mission « faciliter l'énergie, faciliter la vie » telle que présentée dans son plan stratégique 2021-2023. Certaines des actions ainsi réalisées au cours de cette période, notamment dans le cadre de la transition énergétique, afin de contribuer aux objectifs internationaux de lutte contre le réchauffement climatique, sont présentées ci-après.

Le 19 janvier 2021, ORES a participé au lancement du projet SOCCER (socio-économie des communautés d'énergie renouvelable) avec de nombreux autres acteurs du secteur de l'énergie et du monde académique. L'objectif de ce projet est d'imaginer et mettre en place des solutions inclusives en matières de communautés d'énergie renouvelable et de mobilité douce.

Le 27 janvier 2021, la Ministre fédérale Zakia Khattabi (en charge du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal) a décerné à ORES et à l'ensemble des gestionnaires de réseaux d'électricité et de gaz du pays le titre d'ambassadeur des objectifs de développement durable des Nations Unies. À travers cette nomination symbolique, la Ministre leur confie la mission de sensibiliser les citoyens et les entreprises à l'urgence d'une utilisation de l'énergie plus rationnelle et soucieuse de la préservation de notre planète.

ORES et Total ont inauguré le 17 mars 2021 à Jambes la première station-service de Bio-CNG de Wallonie, en présence du Ministre wallon de l'Énergie Philippe Henry. ORES facilite le développement de cette mobilité alternative en faisant le lien avec son réseau entre les producteurs de biométhane et les distributeurs de carburant.

Le 3 juin 2021, ORES a clôturé avec succès son projet pilote de prépaiement intelligent. Les compteurs intelligents – ou communicants - remplaceront désormais les compteurs à carte pour toute nouvelle demande d'installation d'un système de prépaiement. À partir d'octobre, le parc de compteurs à budget existant sera également progressivement renouvelé et remplacé par le nouveau système de prépaiement intelligent.

À Quévy, ORES a mis en service la deuxième unité de production de biométhane de Wallonie le 15 juin 2021. Située sur le site d'une entreprise spécialisée dans le recyclage de déchets, l'installation est reliée au réseau de distribution afin de fournir du gaz produit à partir de déchets organiques à quelque 3.000 clients de la région.

Le 25 juin 2021, une conférence de presse était organisée à Marche-en-Famenne pour présenter les nouvelles technologies d'éclairage public dynamique qu'ORES expérimente en Wallonie. Parmi les innovations : l'éclairage bicolore moins perturbateur pour la faune et la flore, la détection de mouvements par capteurs ou encore la télégestion à distance pour régler l'allumage et le flux du luminaire.

ORES, Luminus et Blacklight Analytics (une spin-off de l'ULiège) se sont associés le 30 juin 2021 pour présenter O-One, un algorithme doté d'une intelligence artificielle qui permet de mieux prédire les risques de congestion sur le réseau et d'intégrer davantage de production d'origine renouvelable dans le mix énergétique wallon.

D'un point-de-vue régulateur, des discussions avec la CWaPE ont eu lieu tout au long de ce 1^{er} semestre 2021. Elles ont notamment concerné le budget introduit relativement au projet spécifique de déploiement des compteurs communicants ou encore les travaux préparatoires relatifs à la future méthodologie tarifaire 2024-2028, à savoir les études relatives à l'évolution macro-économique des secteurs de la distribution d'électricité et de gaz en Wallonie et à la mesure de l'efficacité des GRD. Les tarifs de refacturation des charges d'utilisation du réseau de transport de l'électricité 2021 ont été approuvés par le régulateur le 17 février 2021 et sont appliqués par ORES depuis le 1^{er} mars 2021. Les 29 avril et 27 mai 2021, la CWaPE a approuvé les soldes rapportés pour les exercices 2017 à 2019, les a affecté et a révisé en conséquence les tarifs 2022 pour le gaz ainsi que les tarifs 2022 et 2023 pour

l'électricité. Relevons que la CWaPE a introduit auprès de la Cour de cassation un recours contre les décisions de la Cour des marchés relatives aux soldes tarifaires 2017 et 2018. Le 30 juin, le rapport annuel ex post sur l'exercice 2020 a été transmis à la CWaPE, lançant le début du contrôle des soldes de cet exercice. Tout au long de ce semestre, étant donné que la méthodologie tarifaire 2019-2023 a été figée pour toute cette période le facteur d'indexation pris en compte pour déterminer les charges contrôlables, une attention particulière a été portée à l'évolution du taux d'inflation réel.

Le 16 février 2021, l'avis relatif au renouvellement de la désignation des gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité et de gaz (les « GRD ») a été publié au Moniteur belge, lançant la procédure de renouvellement de ces désignations. Les mandats actuels des GRD se terminant début 2023, cette procédure devrait aboutir en 2022. Cette publication est le point de départ de la procédure légale, invitant les communes à initier un appel à candidature transparent et non discriminatoire afin de sélectionner un candidat endéans un délai d'un an. Un avis motivé sera rendu sur cette proposition par la CWaPE, basé également sur le dossier de candidature établi par le GRD proposé par la commune. Le Gouvernement wallon désignera les GRD à partir de ces avis. La CWaPE a arrêté le 27 mai 2021 des lignes directrices décrivant les éléments qui devrait au minimum constituer ce dossier. Depuis la mi-juin 2021, les conseils communaux wallons se prononcent sur les critères qu'ils prendront en compte afin de sélectionner leur candidat. Les premiers dossiers doivent être rentrés pour début septembre 2021.

Le 1^{er} avril 2021, le tarif régional conjoncturel pour les personnes précarisées ou touchées par la Covid-19 a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2021.

Dans le cadre de la gestion de la dette, au cours du 1^{er} semestre, un emprunt de 25 M€ a été souscrit et une ligne de crédit a été attribuée pour remplacer une ligne arrivant à terme.

Le 17 juin 2021 se sont tenues les Assemblées générales d'ORES, ORES Assets et Connexio. Bien que l'année 2020 ait été fortement marquée par la crise sanitaire de la Covid-19, le Groupe présente à ses associés un bilan et un niveau d'investissement stables par rapport à l'exercice précédent.

Le 19 juin 2021, une tornade a provoqué des dégâts sur une centaine d'habitations du centre-ville de Beauraing. Le plan communal d'urgence est déclenché. Les équipes de garde d'ORES interviennent dans des circonstances difficiles pour réparer les infrastructures de réseau endommagées et mettre sur pied des installations de distribution d'électricité provisoires chez les clients sinistrés.

L'année 2021 est le troisième exercice de la période régulatoire 2019-2023. Comme pour les deux exercices précédents, il importe de relever que le résultat d'ORES Assets pour un seul exercice au sein d'une période tarifaire pluriannuelle n'est pas représentatif. Seule la marge bénéficiaire équitable reste le bon baromètre pour la politique de dividendes et d'acompte sur dividendes.

2) Commentaires des événements du groupe ORES postérieurs à la clôture du premier semestre 2021

Les fortes pluies qui se sont abattues sur l'est et le sud de la Belgique à partir du mardi 13 juillet 2021 ont provoqué d'importantes inondations du 14 au 16 juillet 2021. Les plans provinciaux d'urgence ainsi qu'une phase fédérale de gestion de crise ont été déclenchés. Ces inondations ont par la suite été reconnues comme calamités naturelles.

Les infrastructures d'ORES présentes sur les territoires concernés, principalement des infrastructures du réseau de distribution électrique, ont été fortement endommagées. Ainsi, plus de 300 cabines de distribution d'électricité ont été inondées et plus de 18.000 clients ont été privés d'électricité. Tous les services d'intervention d'ORES ont été mobilisés dans ce contexte afin de procéder aux réparations nécessaires. Grâce à l'appui de techniciens d'ORES venus de toute la Wallonie et au soutien administratif et logistique des services centraux, l'électricité a pu être rétablie sur l'ensemble du réseau électrique local en trois semaines, en dépit de l'ampleur exceptionnelle des dégâts causés.

Les échanges avec le régulateur relatifs à la méthodologie tarifaire se sont poursuivis après le 30 juin, tant en ce qui concerne la méthodologie tarifaire 2019-2023 avec la concertation et consultation publique lancée par la CWaPE afin d'adapter cette méthodologie au décret compteurs communicants ainsi qu'en ce qui concerne le calendrier relatif à la méthodologie tarifaire 2024-2028.

Des discussions ont eu lieu les dernières semaines sur le lancement de la plateforme Atrias prévu en septembre 2021.

Début octobre 2021, les obligations émises par ORES en 2012 viendront à échéance. La souscription à des emprunts bancaires d'un montant de 200 M€ a été préparée au cours du 1^{er} semestre 2021 de manière à pouvoir prélever ce montant juste avant cette échéance.

Les impacts financiers de ces événements, postérieurs à la clôture au 30 juin 2021, ne se retrouvent en conséquent pas dans les présents comptes semestriels.

RÉSULTATS ANALYTIQUES

Remarque générale concernant les résultats des activités « Gestion réseaux » pour le premier semestre 2021

La REMCI (*Rémunération Equitable Moyenne des Capitaux Investis*) s'élève, pour l'ensemble des secteurs d'ORES Assets, en juin 2021 à :

- Électricité : 34.020 k€ c/ 34.042 k€ soit -0,1%
- Gaz : 16.932 k€ c/ 16.641 k€ soit + 1,7%

Tous secteurs confondus, les écarts sur coûts contrôlables 2021 (bonus (+)/malus (-)) s'élèvent à :

- Électricité : + 34.269 k€ c/ 29.080 k€ en juin 2020, soit +17,8 %
- Gaz : + 8.415 k€ c/ 8.883 k€ en juin 2020, soit -5,3 %

En électricité, globalement, un passif régulateur de 14.015 k€ a été comptabilisé à fin juin 2021. En gaz, un passif régulateur a été comptabilisé pour 26.658 k€. Notons que la situation existant à fin juin 2021 ne présage en rien de celle qui prévaudra en fin d'exercice 2021.

En 2021, un acompte de 25 % du solde net des actifs / passifs régulatoires de la période 2008 à 2014 peut être récupéré / doit être restitué via les tarifs, comme en 2020. En ce qui concerne les actifs/passifs régulatoires de 2015 et 2016, un acompte allant de 20% à 50 % (en fonction du secteur) peut être récupéré / doit être restitué via les tarifs. Ainsi, en électricité, un acompte de 3.110 k€ a été récupéré tandis qu'en gaz, c'est un montant de 233 k€ qui a été restitué.

A fin juin 2021, après comptabilisation des actifs / passifs régulatoires du 1^{er} semestre 2021, le cumul des actifs et passifs régulatoires tous secteurs confondus des exercices 2008 à juin 2021 est le suivant :

- Électricité : actif régulateur de 60.177 k€
- Gaz : passif régulateur de 8.417 k€

ÉVOLUTIONS BILANTAIRES

Le total bilantaire s'élève à 4.466.033 k€ à fin juin 2021 contre 4.316.382 k€ au 31 décembre 2020.

a) Actif

Les immobilisations incorporelles concernent principalement des dépenses en matière de projets informatiques. Elles sont amorties au taux de 10 % pour les acquisitions enregistrées depuis janvier 2019 (auparavant 20% pour les acquisitions avant janvier 2019). Leur valeur comptable à fin juin 2021 est de 55.258 k€.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 3.855.174 k€ à fin juin 2021 par rapport à 3.836.243 k€ au 31 décembre 2020 (+18.931 k€). Cette évolution s'explique notamment par les nouveaux investissements nets du premier semestre (94.471 k€) ainsi que par les amortissements pratiqués sur les immobilisés et sur la plus-value à fin juin 2021 pour 74.882 k€.

En ce qui concerne les immobilisations financières, ORES Assets détient 2.453 actions d'ORES sc, 7 parts de Laborelec, 2.400 parts d'Igretec, 62 parts d'Atrias et 93 actions de Connexio.

Les créances à plus d'un an augmentent de 839 k€ par rapport à 2020 (7.318 k€ au 30 juin 2021). Il s'agit de créances détenues sur les communes dans le cadre, d'une part, du remplacement des lampes Hg/HP dont le projet s'est terminé en 2019 et, d'autre part, suite à l'AGW EP¹ prévoyant le remplacement dans les dix ans à venir de toutes les lampes d'éclairage public communal par des LED.

Les stocks et commandes en cours d'exécution (10.005 k€) sont composés des travaux en cours pour compte des particuliers et des communes.

Les créances commerciales à un an au plus s'élèvent à fin juin 2021 à 163.096 k€ contre 144.754 k€ au 31 décembre 2020. Ces créances commerciales se composent notamment des créances vis-à-vis des fournisseurs d'énergie dans le cadre de la facturation des redevances de transit, ainsi que des créances envers la clientèle protégée et « fournisseur X ».

La rubrique « autres créances » à un an au plus (156.443 k€) comprend principalement les créances relatives aux dégâts aux réseaux occasionnés par des tiers, celles relatives à l'impôt (impôt des sociétés – versements anticipés de 40.000 k€) ainsi que le compte-courant envers ORES sc (102.930 k€). La forte augmentation s'explique en partie par une créance relative à l'impôt des sociétés plus importante en juin 2021 par rapport à celle de décembre 2020 ainsi que par un compte courant envers la filiale ORES sc plus élevé à fin juin 2021 que à fin 2020 (remboursement d'emprunts non encore intervenu cette année).

Les comptes de régularisation (204.300 k€) comprennent notamment le solde des capitaux pensions restant à prendre en charge pour un montant de 19.688 k€, la redevance de voirie gaz (17.761 k€), les actifs réglementaires pour 86.117 k€ ainsi que la RTNR pour 66.062 k€.

b) Passif

Les apports s'élèvent au 30 juin 2021 à 867.464 k€ et sont inchangés par rapport à la situation du 31 décembre 2020. Ils sont représentés par 66.321.987 parts.

La plus-value de réévaluation des immobilisations corporelles s'élevant à 481.532 k€ représente la différence initiale entre la RAB et la valeur comptable de ces mêmes immobilisations. Elle diminue annuellement du montant de l'amortissement au taux de 2%.

Les réserves augmentent par le transfert en réserves indisponibles de l'amortissement de la plus-value de réévaluation (10.385 k€).

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 32.838 k€ à fin juin 2021 et sont stables par rapport à fin 2020.

Les dettes à plus d'un an de 1.886.230 k€ sont en augmentation de 25.000 k€ par rapport à fin 2020 suite au nouvel emprunt de 25.000 k€ souscrit au cours du premier semestre 2021. Elles représentent les emprunts contractés auprès des établissements de crédit, les garanties déposées par les fournisseurs d'énergie à rembourser ultérieurement et les montants mis à disposition par ORES sc.

¹ L'Arrêté du Gouvernement wallon du 14 septembre 2017 modifiant l'Arrêté du Gouvernement wallon du 6 novembre 2008 relatif à l'obligation de service public imposée aux gestionnaires de réseaux de distribution en termes d'entretien et d'amélioration de l'efficacité énergétique des installations d'éclairage public.

Les dettes à plus d'un an échéant dans l'année (383.417 k€) sont constituées par le capital des emprunts à rembourser en 2021. Un remboursement de 725 k€ a été effectué au cours du premier semestre 2021.

Les fournisseurs divers ainsi que les factures à recevoir constituent l'essentiel des dettes commerciales. Elles s'élèvent à 104.995 k€ à fin juin 2021 contre 135.708 k€ à fin décembre 2020. La diminution provient en partie des factures à recevoir relatives à ORES sc en nette diminution à fin juin 2021 (-20.605 k€).

Les acomptes reçus sur commande (40.981 k€) comprennent les facturations intermédiaires adressées à la clientèle protégée et sous « fournisseur X » (OSP) ainsi que les acomptes de clients pour travaux à effectuer.

Les dettes fiscales, salariales et sociales s'élèvent à 45.003 k€ et sont constituées d'une provision fiscale de 35.901 k€ pour l'impôt des sociétés, de TVA à payer pour un montant de 8.762 k€ et de précompte mobilier à payer sur le solde des dividendes versé fin juin 2021.

La rubrique « autres dettes » s'élève à 17.194 k€ et comprend notamment l'estimation à fin juin de la cotisation fédérale à payer (5.984 k€) ainsi que les avances reçues (par la Région et par le Fédéral) pour l'extension du tarif social de la clientèle protégée (10.063 k€ c/ 0 k€ au 31 décembre 2020). Fin 2020, cette rubrique reprenait également le solde des dividendes 2020 pour 9.899 k€, payé en juin 2021.

Les comptes de régularisation du passif (56.881 k€) sont principalement constitués de la provision relative aux charges financières (15.017 k€), de la redevance de transit non relevée (2.262 k€) et des passifs réglementaires comptabilisés pour 34.357 k€.

ORES ASSETS SC

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES STATUTAIRES AU 30 JUIN 2021

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la société ORES ASSETS au 30 juin 2021 ainsi que du compte de résultats.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Les informations financières intermédiaires revues présentent un total du bilan de 4.466.033.089,14 Euros et un bénéfice de la période de 98.853.677,69 Euros.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE (International Standard on Review Engagements) 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité".

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'information, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.



AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM InterAudit is a member of the RSM network and trades as RSM. RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in its own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM InterAudit Sdn Bhd - Réviseurs d'entreprises - Siège social : chaussée de Waterloo 1151 - B-1180 Bruxelles
RSM InterAudit Sdn Bhd - Réviseurs d'entreprises - Siège social : chaussée de Waterloo 1151 - B-1180 Bruxelles

Member of RSM Network (RSM) - Offices in Antwerp, Brussels, Charleroi, Leuven and Zaventem

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires, dont le total du bilan s'élève à 4.466.033.089,14 Euros et un bénéfice de l'exercice de 98.853.677,69 Euros, ne donnent pas une image fidèle de du patrimoine et de la situation financière de la société ORES ASSETS au 30 juin 2021, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Gosselies, le 26 octobre 2021

RSM INTERAUDIT SCRL
COMMISSAIRE
REPRESENTÉE PAR

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned above the name of the representative.

THIERRY LEJUSTE, ASSOCIE